

REVUE DE PRESSE



15 MARS 2016

> 04 AVRIL 2016



Les randonneurs ont bonne mine



Édith Munier, et Jean Bastien sont randonneurs baliseurs de la Communauté de communes de Moselle et Madon.

Les chemins qu'il emprunte dans les bois lui font remonter le temps. Jean Bastien se souviendra toujours de ces « scories » médiévales et de ces bas fourneaux mis au jour par la tempête de 1999 et qui « témoignent d'une activité sidérurgique très ancienne ».

Il s'extasie encore devant les lys des « bornes » qui délimitent le « Royaume de France » et le territoire des Ducs de Lorraine. Amoureux de la nature, féru d'histoire et passionné par le patrimoine du bassin minier de Neuves-Maisons, Jean Bastien explore son pays pour le découvrir et le faire découvrir dans des « randos guides » thématiques.

C'est au groupe des randonneurs du CCMM et ses bénévoles que l'on doit entre autres le circuit de la « Mine à l'usine » entre le carreau de l'ancienne mine de Neuves-Maisons et la SAM toujours en activité (8 km en 2 h 30) ou le circuit des Sources (6,5 km en 2 h) en forêt entre Viterne et Sexey-aux-Forges marqué par des croix, des chapelles, une ancienne abbaye...

Le circuit des vergers entre Maron et Chaligny (8,5 km en 2 h 30) permet de renouer avec le passé viticole de ces deux communes « avant que le phylloxera ne décime les vignes au début XXe ». Les randonneurs ont ainsi déjà balisé 10 circuits sur tout le territoire de la communauté de communes de Moselle et Madon, soit 75 km de promenades. Les promeneurs connaissent bien leur logo (une petite lampe de mineur).

Une lampe de mineur pour logo

Jean Bastien et les bénévoles de son association concoctent actuellement un nouveau circuit sur la rive droite de la Moselle : 17 km entre Ludres et Maron, via les concessions minières exploitées à la fin du XIXe siècle. Ses recherches l'ont conduit à travers bois et dans les archives. La découverte d'une vieille carte de concessions minières a stimulé son projet. « Il y a eu une pénurie de fer dans les bassins des départements voisins à la fin du XIXe siècle. C'est ainsi qu'un maître de forge de Bar-le-Duc, Bradfer, a pris la concession de la Grande Goutte dès 1869.

La concession Fond de Monvaux a été exploitée la même année pour le compte de la Société Vieillard-Migeaon, originaire de Morvillars dans le Territoire de Belfort. Aujourd'hui leader mondial de l'hameçon triple ». Les « entrées de mine », les « bornes » et les « terrils » marqueront les différentes étapes du circuit.

S.L.

Loisirs et patrimoine

Cet ancien de la SNCF s'est d'abord investi dans la « dépollution » de la mine du Val de fer en 2001 quand l'heure de la retraite a sonné. Le but était de préserver les réserves d'eau et protéger la santé des habitants. « Elle est inactive depuis 1968. Tous les vendredis soir, nous sortions grande quantité de matériels ». Nous étions en 2001. Depuis, c'est vers la protection du patrimoine qu'il a orienté son action. Le groupe des randonneurs de Moselle et Madon sont « chapeautés » par la Communauté de communes. Le circuit des concessions sera mis en ligne sur le site de la collectivité.

Vendredi 18 mars 2016 / Xeulley

Musiques et comptines pour les bébés lecteurs



Une séance animée par Marie-Christine et Émeline.

La rencontre des bébés lecteurs s'est déroulée dans une ambiance musicale bon enfant, à l'accueil périscolaire, pour un petit groupe de bambins issus pour la plupart de la localité. Une séance animée par Marie-Christine de la médiathèque et d'Émeline de la ludothèque de la Filoche de Moselle et Madon, qui ont présenté bon nombre de comptines, en tradition orale, de jeux de doigts, d'histoires chantées avec divers instruments de musique : métallophone, senza, octoblock, Flex atone, mélodica, guitare.

S'ils aiment les engins roulants, les tout-petits vont trouver leur bonheur dans les livres proposés sur le tapis pendant cette séance décentralisée et disponible également à la médiathèque de la Filoche, où est organisée une rencontre chaque jeudi, à partir de 10 h 15.

Samedi 19 mars 2016 / Pulligny

À la découverte de la médiathèque



Les enfants à l'écoute d'histoires

Dans le cadre des activités culturelles des TAP et avec la participation de la communauté de commune de Moselle et Madon "Les Loupiots" ont découvert pour certains la Filoche. Pour beaucoup, c'est un lieu qu'ils connaissent et apprécient depuis l'année dernière. Les mardis soirs de 15 h 30 à 17 h 30, Patricia et Sybille accompagnent les enfants de CM1 et CM2 pour cette session.

À la médiathèque : découverte des livres, histoires et contes sur les dragons en Asie

À la ludothèque : Les enfants préfèrent les jeux d'imitations et d'imagination comme les déguisements, la dînette, la coiffeuse etc... aux jeux de sociétés...

À l'espace multimédia : Les enfants ont découvert un jeu d'aventure sur le Moyen âge, thème actuel à la Filoche et le jeu minecraft qu'ils connaissaient déjà.

De l'avis de certains, telle qu'Éloïse : « J'ai bien aimé la ludothèque et l'espace multimédia, mais comme je n'aime pas lire, je n'aime pas la médiathèque ». Julien et Lise, à l'unanimité : « C'est trop bien la Filoche ! ». Pour la session 5 les CP, CE1 et CE2 s'y rendront à leur tour.

Le Moyen Âge comme décor



Sandrine Jacquot ou « Mélisande », a réalisé toutes les tenues qui sont exposées à la bibliothèque jusqu'au 23 avril.

La Filoche, médiathèque intercommunale, a choisi le Moyen Âge comme thème de ses prochaines animations et y a associé le réseau de bibliothèques. Celle de Maron, animée en grande partie par des bénévoles, a souscrit à cette requête en organisant une exposition sur ce thème. Claude Saunders, une bénévole, a fait appel, pour monter l'exposition, à Sandrine Jacquot qui avait fourni un beau décor médiéval pour un spectacle de la Saint-Nicolas.

L'exposition vaut le détour mais ce sera sans la grande échoppe très spectaculaire utilisée alors. Trois zones évoquent cette période peuplée de magie, de contes et légendes, de châteaux, de chevaliers, de saltimbanques... Sandrine a ainsi rassemblé une multitude d'objets, ustensiles et costumes inspirés du Moyen-Âge. Sur une table trônent tous les ingrédients symbolisant la pratique de la sorcellerie : pots, onguents, bougies, plantes, livre de magie. Plus loin, sont présentés tous les attributs de la noblesse : tentures, tapis, coffre, chandeliers, armes et écus et trois costumes chatoyants en damassé et brocart ; enfin, le 3e tableau figure le monde paysan avec son quotidien : ustensiles de cuisine, légumes, épices, complété par la représentation de la paysanne de l'époque avec son chaperon et son liripipion (sorte de pointe finissant la coiffe) : « Dans lequel elle pouvait cacher sa menue monnaie » expliqua Sandrine.

Banquet médiéval

C'est elle qui a réalisé toutes ces tenues. Elle les revêt elle-même lorsqu'elle participe à des jeux de rôle Grandeur Nature ou à des fêtes médiévales. « J'ai récupéré tout le matériel exposé dans des brocantes et m'inspire pour réaliser ces décors de la littérature médiévale, de films ou de spectacles sur le sujet ».

Elle a même adopté le nom de « Mélisande » pour s'immerger complètement dans ce monde qui la séduit. Elle devrait être une des principales artisanes du banquet médiéval qui doit avoir lieu samedi 2 avril à la salle des fêtes de Maron. Il a également séduit nombre d'adeptes puisqu'il affiche déjà complet.

Dimanche 20 mars 2016 / Pulligny

L'heure des histoires



Lya et Giani devant leurs plantations.

L'heure des histoires est arrivée ce mercredi, à la médiathèque de Pulligny. Les bénévoles : Christiane, Françoise, Anne-Marie et Suzanne ont ouvert leurs portes aux enfants. "Les Loupiots" et leurs animatrices n'ont pas hésité à venir assister avec joie aux contes proposés : "Le beau ver dodu", "Ti lapin et la carotte magique", "La grenouille à grande bouche" et "Pénélope cherche les oeufs de Pâques".

Ensuite, l'équipe a proposé un atelier jardinage pour fêter le printemps. Les enfants, aidés des bénévoles et de leurs animatrices, ont repiqué des primevères dans le parterre qui longe la médiathèque. Chacun y a mis du sien pour creuser l'emplacement de la plante, repiquer la fleur et reboucher le trou. Les deux plus petites âgées de 3 ans Lya et Giani étaient fières de leur fleurs. Presque toutes portent le nom d'un enfant.

La recommandation des bénévoles fut de demander aux enfants de protéger leur plantation en empêchant les autres enfants d'abîmer leur travail. Merci à toute l'équipe. Les enfants ont apprécié leur après-midi malgré le vent froid.

Lundi 21 mars 2016 / Xeulley

Eveil musical au RAM



Un petit groupe de bambins très réceptifs à la séance d'éveil.

La troisième rencontre décentralisée du relais d'assistants maternels, au fil d'Ariane s'est déroulée jeudi dernier, avec une participation réduite pour cause de grippe, après l'accueil café des participants, autour de Céline, les bambins ont pu se livrer à des jeux libres, à l'aide de jouets et jeux mis à leur disposition par l'animatrice du RAM de Moselle et Madon, pour se poursuivre par une animation musicale avec l'usage de plusieurs instruments de musique, guitare, accordéon, triangle tambourin..., cet éveil sensoriel s'inscrit dans le

développement de l'enfant, dans son environnement, ces animations sont toujours appréciées des nounous et mamans dans une ambiance bon enfant et chaleureuse.

La prochaine rencontre aura lieu, le jeudi 21 avril de 9 h à 12 h, à l'accueil périscolaire.

Lundi 21 mars 2016 / Richarménil

Le colporteur de rêves à la médiathèque



Un public captivé par Stéphane.

Dans le cadre des séances thématiques organisées par la médiathèque « La Filoche » et par les médiathèques en réseaux de la CCMM, une animation sur le Moyen Age s'est déroulée à la médiathèque de Richarménil sous les bons auspices de Dominique Koalal. Le public venu nombreux a écouté avec attention « La Fontaine Aux Deux Visages » raconté par Stéphane Kneubühler, le colporteur de rêves. Cette histoire se déroule au temps où les licornes se cachaient au fond des bois et des forêts, où certains hommes avaient le visage au milieu du ventre... Ravis et conquis, les enfants et

adultes présents ont apprécié ce moment magique de contes et légendes médiévaux.

Dimanche 03 avril 2016 / Neuves-Maisons

Evolution de l'école de musique

Concernant le partenariat avec l'école de musique E3M, Filipe Pinho a informé les élus que le nombre d'élève restait stable autour de 210 élèves dont plus de 96 % était de Moselle et Madon. Que le rapport financier pour l'année 2015 permettait de ressortir un budget total en produit de 257.346EUR avec des charges à hauteur de 242.289EUR, les salaires comptant pour 85 % de celles-ci et que le montant de la subvention de Moselle et Madon versé en a été de 100.000EUR. Il a souligné que l'école était une école professionnelle et que la CCMM accompagnait son évolution et ajoutait : « En 2015 la CCMM a engagé un partenariat de 3 ans avec l'école de musique. Il faut profiter de ce temps pour engager un diagnostic complet de l'offre musicale sur Moselle et Madon car il existe une vraie diversité sur le territoire. Il y a l'aspect professionnel avec l'école de musique mais il y a aussi l'éveil musical, de multiples pratiques d'instruments, des chorales, des ensembles, des groupes et ce dans de nombreux styles et une multitude de projets. Ce diagnostic aura aussi comme objectif de vérifier si tout cela est complémentaire, si des coopérations sont possibles et ancrer davantage l'école de musique dans le territoire. Les enjeux sont importants et il faut profiter de ces 3 années pour réfléchir sereinement et ensemble sur les objectifs que nous voulons atteindre ». Plusieurs sujets ont été ensuite soulevés par les élus comme le coût de l'enseignement par élève et quel statut musical pour celui-ci en fin de formation, l'augmentation de la subvention passant à 115.000EUR a été évoqué ainsi que le problème des locaux actuels qui ne correspondent pas à la qualité requise pour une telle structure. Le nouveau partenariat a été adopté à la majorité avec 2 voix contre et 5 abstentions. En fin de conseil, l'approbation des comptes de gestion a été validée à la majorité avec 7 votes contre et 1 abstention.

La Filature est en place



Inauguration officielle samedi 30 avril. avec des animations musicales et une fête de la soupe.

La friche a plutôt réussi sa conversion. Le site industriel est aujourd'hui devenu un incontournable pôle commercial autour de l'Intermarché (et la plus forte concentration de discounters : Aldi, Lidl, Leader Price, Noz, Marché aux affaires...). C'est aussi un pôle culturel très fréquenté avec la médiathèque de La Filoche qui compte 8.000 abonnés.

Il ne manquait qu'une place centrale pour donner au quartier les allures d'un grand centre bourg. C'est maintenant chose faite : la place des Tricoteries sera officiellement inaugurée samedi 30 avril. La communauté de communes de Moselle et Madon a prévu d'organiser une grande fête avec fanfare et flon flon pour marquer le coup samedi. La veille, c'est la Filature qui sera inaugurée à partir de 16 h.

La place est au coeur de cet ensemble de trois bâtiments en « U » livrés en septembre dernier. Les cellules commerciales du rez-de-chaussée ne devraient pas rester inoccupées longtemps. L'arrivée de la Caisse d'Épargne inaugurée le 17 mars en annonce d'autres : les 44 appartements commercialisés par SLH ont en effet quasiment tous trouvé preneur.

Mac Donald en septembre

L'immeuble dispose également de 8 locaux professionnels dédiés au tertiaire. Le premier occupant est kinésithérapeute. Son installation est programmée avant l'été explique-t-on, du côté de la CCMM, qui dit être également « en discussion très avancée avec d'autres professionnels de santé, un boulanger et un restaurateur ». Coût total de l'opération : 4 MEUR. La Région Lorraine y a contribué à hauteur de 100.000 EUR.

La Filature n'a pas fini de s'étoffer. En septembre, un Mac Donald doit ouvrir ses portes à proximité de l'Intermarché. Prochaine étape : l'aménagement dans les prochains mois d'un rond-point pour accéder au quartier du côté de la filoche. Et dès 2017, débiteront les travaux de construction d'un centre aquatique dernier cri que nous avons déjà eu l'occasion de présenter dans nos colonnes.

S.L.

Nager en eau propre, c'est l'affaire de tous



Marie-Laure Siegel, vice-présidente de la CCMM en charge de la cohésion sociale et Christian Schneider, directeur de la piscine sont venus expliquer l'importance de la qualité de l'eau.

La piscine Moselle et Madon accueille chaque année plus de 70.000 nageurs pour des activités sportives, scolaires ou de loisirs et la qualité de l'eau est essentielle. En plus du traitement de l'eau, le personnel de l'établissement oeuvre au quotidien pour assurer une bonne qualité de l'eau qui est contrôlée régulièrement par l'ARS (Agence régionale de santé).

Marie-Laure Siegel, vice-présidente de la CCMM en charge de la cohésion sociale et Christian Schneider, directeur de la piscine soulignent que la qualité de l'eau est aussi l'affaire de tous.

« Les règles élémentaires d'hygiène sont plus que jamais d'actualité si on veut éviter les fermetures épisodiques. Les baigneurs sont eux aussi des acteurs essentiels de la propreté de la piscine. En respectant quelques principes d'hygiène élémentaires on limite la quantité de chlore nécessaire pour avoir une eau de bonne qualité plus douce pour le bien-être de tous. »

« En effet, à chaque fois qu'un utilisateur se rend à la piscine, même propre, il apporte, sans le savoir, de nombreux polluants dans l'eau (sueur, peaux mortes, produits cosmétiques...) qui vont fortement réagir avec le chlore, utilisé pour désinfecter l'eau, en formant des chloramines irritantes pour les yeux et responsables de l'odeur de chlore ».

Dans ce cadre, la communauté de communes de Moselle et Madon a lancé une campagne de sensibilisation sur le thème « Nager dans de l'eau propre est l'affaire de tous » aux utilisateurs de la piscine et plus particulièrement aux plus jeunes.



COMMUNES

CCMM

Les temps péri-éducatifs fonctionnent bien

Mise en place du pédibus à Neuves-Maisons.

Le conseil municipal s'est tenu vendredi 11 mars à 18 h dans le hall d'entrée du centre culturel Jean-l'Hôte. En début de séance, Jean-Paul Vinchelin a indiqué que les dates pour les réunions de quartiers étaient fixées et qu'à cette occasion, les élus rencontreraient les habitants afin de leur expliquer l'importance de ces rencontres.

Concernant les transports scolaires, il a expliqué que le coût de ceux-ci avait baissé depuis la mise en place du pédibus.

Au sujet des temps péri-éducatifs, le maire a souligné que 90 % des écoliers participaient aux activités. Il a néanmoins regretté la faible participation des associations néodominiennes à l'animation de ces ateliers.

Il souhaiterait que les associations soient recontactées et a proposé que la citoyenneté et les métiers soient des sujets abordés lors des temps péri-éducatifs.

Enfin les élus ont accordé à l'unanimité la subvention aux associations ayant participé au troisième cycle péri-éducatif soit : 175 EUR pour ASPEDEL (promotion de la langue française), 145 EUR pour ALNM judo, 482,50 EUR pour le club de tennis de table, 195 EUR pour le GSNM, 152,50 EUR pour le tir à la carabine, 132,50 EUR pour le tir à l'arc et 315 EUR pour le FJEP.

Enfin pour terminer, le maire a indiqué aux élus que les travaux en mairie étaient en passe d'être terminés et que le prochain conseil devrait se tenir dans la salle d'honneur.

Conseil municipal vendredi

Après la démission du maire Bernard Rouillon, acté par la préfecture, le conseil municipal de Méréville se réunira vendredi soir à 20 h pour désigner un successeur.

Les membres du groupe de la majorité se sont rassemblés lundi soir pour une réunion de travail. Et si une candidature s'est dégagée au cours de cette discussion, les élus n'ont pas souhaité la rendre publique.

La première adjointe au maire, Brigitte Rémy, qui assure l'intérim à la tête de la commune, a en tout cas indiqué qu'elle n'était pas candidate à cette fonction.

Élu depuis 1997, maire depuis 2014, Bernard Rouillon a motivé sa décision par « une opposition d'adjoints et de conseillers municipaux qui se refusent à tout dialogue et à toute concertation, organisant le blocage de nombreux dossiers ».

Brigitte Rémy a démenti les propos, indiquant que ce que la maire a perçu comme un blocage était plutôt une exigence de rigueur dans la manière des adjoints de conduire les dossiers ».

L'adjoint aux travaux (par ailleurs ancien maire) de Bernard Rouillon, Jean Guillaumont, avait déjà démissionné le 18 février dernier. Il évoque des tensions avec d'autres adjoints « qui n'ont pas joué le jeu ».

Quoi qu'il en soit, l'écharpe de maire devrait être confiée à un nouvel élu vendredi soir à Méréville à la faveur d'un vote des conseillers municipaux.

G.U.

Samedi 19 mars 2016 / Méréville

Robert Cesari nouveau maire



Robert Cesari : « Faire avancer les dossiers dans un esprit d'apaisement ».

« Je suis convaincu que le programme qui a été porté par Bernard Rouillon est le bon. Nous sommes là pour faire avancer les projets en cours dans un esprit d'apaisement, en respectant la loi ». A peine élu, le nouveau maire a tenu à balayer les inquiétudes exprimées dans la salle du conseil par quelques habitants, en fixant comme priorités les réalisations du PLU et d'une salle périscolaire, ou encore les travaux de voirie.

13 pour et 2 blancs

Seul candidat pour succéder au maire démissionnaire, Bernard Rouillon, qui a jeté l'éponge le 3 mars en motivant sa décision dans une lettre par « une opposition d'adjoints et de conseillers municipaux organisant le blocage de nombreux dossiers », Robert Cesari a été élu par les membres du conseil municipal avec 13 voix pour et deux votes blancs. Ce conseiller en financements immobiliers, âgé de 58 ans était l'un des trois adjoints de Bernard Rouillon dont la liste, sans étiquette, avait remporté les élections en mars 2014 avec 62 % des suffrages. Le nouveau maire avait en charge la communication, les dossiers liés à l'école et au sport. Il aura pour première adjointe Brigitte Rémy, qui avait en charge les finances, assurant l'intérim à la tête de la commune depuis la démission de Bernard Rouillon. Seconde adjointe, Estelle Balard, jusqu'alors déléguée à l'urbanisme et à l'environnement. René Petit, conseiller délégué, a, pour sa part, hérité du poste de 3e adjoint.

La séance, levée au bout de vingt-cinq minutes par le nouveau maire, a permis aussi au conseil municipal d'intégrer Marion Bagrel, suivante de la liste électorale présentée en mars 2014 par Bernard Rouillon.

Dans l'opposition, Pascal Debrière est monté une fois au créneau pour exprimer son sentiment : « J'estime qu'après la démission de Bernard Rouillon, le conseil municipal dans son ensemble aurait dû démissionner ». Un sentiment partagé par quelques-uns des habitants venus en nombre assister à la séance.

Jean-Christophe VINCENT

Au fil des délibérations

Le conseil s'est réuni dernièrement, sous la présidence de M. Filipe Pinho, maire, qui est autorisé à signer la demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilité dans la limite d'un plafond fixé à 100.000 EUR.

Contrôle de la CAF : la crèche a fait l'objet d'un contrôle par la CAF, comme c'est régulièrement l'usage, qui a donné lieu à quelques observations, dont plusieurs concernent le règlement de fonctionnement. Le conseil municipal approuve le nouveau règlement de fonctionnement de la crèche et charge le maire de la transmettre à la CAF.

Redevance pour occupation provisoire : l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GrDF donne lieu au paiement d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public. Le maire propose de fixer le taux de redevance pour occupation provisoire, soit 0,35 EUR/mètre de canalisation. Le conseil adopte les propositions.

Les travaux de rénovation thermique réalisés sur les bâtiments communaux peuvent être subventionnés au titre du fonds de transition énergétique en Terres de Lorraine - (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ou TEPCV). Le conseil décide la réalisation des travaux de remplacement des huisseries de l'aile gauche de l'école du Mont estimés à 10.640 EUR HT, et précise que la commune disposera d'un délai de 3 années pour la réalisation des travaux.

Médecin pédiatre : le maire a lu la lettre du médecin pédiatre de la crèche sollicitant une augmentation du montant de ses vacances, de 40 à 50 EUR, à compter du 1er septembre 2016. Voté à l'unanimité.

Au menu du conseil

Le conseil, sous la présidence de M. Renaudin, a d'abord examiné le compte administratif de l'exercice 2015. À l'unanimité, il a voté les résultats définitifs de ce compte. Ensuite, il a également approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2015 établi par la trésorière de Vandoeuvre. Le budget primitif pour 2016 a été approuvé (15 voix pour et 2 voix contre).

Sur proposition de la commission des finances, M. Renaudin, adjoint aux finances, propose de maintenir inchangés les taux des trois taxes locales. Le maire et les conseillers municipaux acceptent cette proposition à l'unanimité.

Les taxes communales ont été fixées : taxe d'habitation 18,24 %, taxe foncière sur les propriétés bâties 13,08 % et taxe foncière sur les propriétés non bâties 30,86 %.

À l'unanimité, le conseil approuve le bilan financier du Centre de Loisirs par l'Association départementale des Francas et vote le versement de la subvention pour l'année 2016. A compter du 1er mai 2016, un emploi permanent à temps complet d'attaché territorial va être créé.

Le conseil municipal a examiné le plan communal de sauvegarde qui définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard

des risques connus qui sont recensés et analysés. Validé à l'unanimité. Ce plan sera mis à disposition du public.

Samedi 19 mars 2016 / Chaligny

Pour un héros anonyme



Jean-Claude Perrin a conservé le casque et le clairon du soldat Georges Labroche.

« Je me bats pour qu'on le sorte de l'oubli. Il est resté dans l'ombre et dans les oubliettes de l'Histoire. C'est une injustice qu'il faut absolument réparer. » À son domicile de Chaligny, près de Nancy, Jean-Claude Perrin, opiniâtre, mène un combat personnel depuis huit ans : obtenir que la Nation finisse par honorer le soldat Georges Labroche, clairon de la première compagnie du 19^e bataillon de chasseurs à pied lors de la première guerre mondiale 1914-1918.

Documents à l'appui, cet ancien coiffeur et sidéurgiste âgé de 70 ans, déroule les étapes de son combat administratif contre l'absence de reconnaissance officielle. Il rappelle que le 9 novembre 1918 Georges Labroche « est le seul qui a réussi à franchir les lignes allemandes à Haudroy (Aisne) pour sonner un cessez-le-feu ». Le soldat transportera ensuite l'accord signé entre les deux états-majors, marquant la fin du conflit.

« Chanteuses, prince saoudien... »

Pourtant, force est de constater que la grande Histoire n'a pas retenu le nom de ce guerrier héros et anonyme à la fois, rentré chez lui à Chaligny, avec une amertume qui ne le quittera jamais jusqu'à la fin de ses jours en 1969, faute d'avoir reçu les remerciements et les félicitations de la Nation. Sénateur de Meurthe-et-Moselle, Jean-François Husson a relayé les nombreuses démarches du Chalignéen pour réclamer qu'on accorde, à titre posthume, la Légion d'Honneur à Georges Labroche. « De retour dans son village, il a gardé son clairon et un morceau de drapeau blanc. Il est le seul de la délégation à ne pas avoir été reconnu par la Nation, à ne pas avoir reçu la moindre citation rappelant cet acte de bravoure », écrit le sénateur au Chef de l'État.

Le courrier a été suivi d'un refus officiel. Jean-Claude Perrin a du mal à contenir son irritation et déroule, ironique, les exemples de distinctions officielles : « Chanteuses grand officier de la Légion d'Honneur, acteurs, ronds de cuir, prince saoudien nommé en catimini à l'Elysée... Nous savons que cette décoration ne peut être remise à titre posthume sauf décision du Président de la République ».

« M'enverra-t-on les gendarmes ? »

Jean-Claude Perrin, qui a conservé les exceptionnelles pièces que sont le fameux clairon, le casque du soldat Labroche et un morceau de tissu du drapeau, craint que faute de mise en valeur officielle les objets ne finissent, à long terme... dans une vulgaire brocante ! « Je ne peux pas accepter cette idée », poursuit-il entre de multiples démarches auprès des élus lorrains. « S'il ne se passe rien, je procéderai avant 2018, qui marquera le centenaire de la fin de la guerre, à une cérémonie locale, au titre de l'association que je préside (Le livre d'Histoire et l'Obusier). Je n'oublie pas que c'est sans doute le soldat Labroche qui a sauvé de la mort mes deux grands-pères. Nous lui décernerons alors, enfin, la Légion d'Honneur qu'il mérite. Plusieurs élus m'ont déjà donné leur accord pour assister à cette cérémonie. Je sais qu'elle est illégale. Mais j'attends de voir si on m'enverra les gendarmes. »

Antoine PETRY

Un problème central : la sécurité



Cinquante participants ont pu s'exprimer.

« On m'a massacré les quatre pneus de ma voiture »... «Deux coups de fusil à pompe ont été tirés l'autre jour »...le maire Jean-Paul Vinchelin en convient : « la violence d'une bande de jeunes sans foi ni loi au centre-ville est inacceptable ». Faut-il pour autant établir un couvre-feu ? Baisser l'éclairage public composé de 750 points lumineux mais avoir peur du noir ? Diverses propositions ont été avancées par la cinquantaine de participants à la réunion des habitants du quartier du centre qui s'est tenue jeudi soir. Le maire admet : « il faut sécuriser les abords du marché » dont le parking souterrain est

actuellement fermé pour cause d'incivilités. Le cimetière sera mieux protégé avec des « portes automatisées ». Pourra-t-on promener un landau rue du Capitaine-Caillon sans emprunter la chaussée, tant de véhicules y étant mal stationnés même près de la gendarmerie ? « Une voirie moderne » y est prévue et une réunion avec les riverains en septembre a annoncé le maire. Ne pourrait-on pas y déplacer le ramassage des poubelles un autre jour que le lundi, elles traînent alors que les commerces sont fermés.

Les travaux rue de l'Abbé-Muths seront-ils un jour finis ? Depuis deux ans la commune est en conflit avec la communauté de communes pour un problème de tuyaux sur lequel le maire n'en a pas. Par contre, l'implantation de 35 logements pour les gendarmes, prévue depuis moult années « reste toujours d'actualité »

Manque de places de parking au centre-ville ? Guy Bernard président de Neuves-Maisons Demain a constaté que sur 95 places de garage dans quatre immeubles HLM du centre, 73 étaient inoccupées. Loyer trop cher à 30 EUR par mois estimait-il. « J'ai demandé de réduire ce prix à 10 EUR » a répondu le maire. La négociation avec les HLM se poursuit donc. « Il y a tout de même 550 places de parking au centre-ville », a-t-il précisé.



ACTUALITES

DIVERSES

Rando de Sion : dernière mise au point



Ultime mise au point pour les bénévoles.

La dernière réunion de préparation de la grande randonnée de l'Etoile de Sion s'est déroulée dernièrement sur la Colline inspirée.

Une vingtaine de participants représentant les diverses associations impliquées dans le projet étaient présents.

Vaste tour d'horizon sur cette manifestation qui se déroulera le 17 avril prochain et qui proposera comme par le passé cinq circuits avec départ de

Toul, Richardménil, Charmes, Mirecourt et Vandeléville.

Recensement des bénévoles fut fait pour le balisage, la préparation et la tenue des points restauration relais. Diverses animations seront proposées à l'arrivée sur site à l'accueil du pèlerin et à la cité des paysages.

Nouveauté cette année, un parcours guidé avec départ de Praye, animé par cinq volontaires du service civique, mis à disposition par l'association Saintois Développement. Un périple d'un peu plus de 3 heures, commenté par ces accompagnateurs motivés qui permettra à chacun d'être sensibilisé et renseigné tant sur l'histoire du site que sur sa richesse environnementale.

Des dépliants sur cette manifestation sont à disposition dans les associations de marcheurs et à la maison du tourisme, à Sion. Renseignements complémentaires au 03.83.25.14.85.

Vendredi 25 mars 2016 / Nancy

Un big bang dans le Sub



La délégation de service public s'achève en mai 2016.

Supprimer les arrêts peu fréquentés, lisser les fréquences entre la semaine et le week-end, améliorer les correspondances avec le réseau Stan... préconise un cabinet.

A quoi ressemblera le réseau suburbain au-delà du 31 mai quand la DSP (délégation de service public) arrivera à terme ? En juillet 2015, nous avons publié les extraits du rapport de la Cour régionale des comptes qui pointait des bizarreries locales dont la

desserte de Communauté de communes qui ne contribuent pas à son financement (Moselle et Madon et Sel en Vermois). Un cabinet indépendant a depuis été mandaté pour revoir l'organisation afin d'« optimiser l'offre dans un contexte économique difficile » et dans la perspective d'un Grand Nancy « deuxième métropole » du Grand Est.

Dans son rapport présenté ce jeudi lors de la réunion du SMT (Syndicat mixte des transports), Kizio préconise de « simplifier l'offre » pour la rendre plus lisible, « renforcer son attractivité » en améliorant les correspondances avec le réseau Stan et en tenant compte de l'augmentation à venir des cadences dans les gares TER ; « résorber les maillons faibles » en réduisant les écarts de fréquence entre semaine, samedi et week-end et entre heures creuses et heures de pointe, « adapter l'offre au potentiel » en supprimant les arrêts peu fréquentés. Bref, des préconisations destinées à rationaliser et optimiser l'offre. À titre d'exemple, le document conseille de supprimer « l'arrêt Abattoir sur Frouard » ainsi que « tous les arrêts TED redondants ».

« On ne sait pas encore sous quelle forme mais le service public sera maintenu »

Attention, met en garde le président du SIVU : le rapport ne préfigure pas le futur réseau : « Il s'agit d'un document de travail que les élus doivent potasser, amender, enrichir ou corriger. Au 1er janvier 2017, le département cède sa compétence transport à la Région. Il y aura donc un nouvel interlocuteur autour de la table ». Ce jeudi, le syndicat a d'ailleurs mandaté son président pour qu'il rencontre les services de la Région. Même si la DSP peut encore être prolongée d'un an par dérogation, l'échéance est imminente : « Il faut faire attention à ce que le temps ne travaille pas contre ceux qui essaient d'en gagner », met en garde le président faisant allusion à la Communauté de communes de Moselle et Madon, desservie par le Sub mais non contributrice. « Il faut que chacun se positionne clairement et le plus rapidement ». Une seule certitude : « On ne sait pas encore sous quelle forme mais le service public sera maintenu » C'est donc bien un big bang qui s'annonce.

S.L.

Samedi 26 mars 2016 / Nancy

Filipe Pinho, président, et Hervé Tillard, vice-président aux transports de la communauté de communes Moselle et Madon réagissent à l'article « Big bang dans le Sub » publié hier. Nous en avons « assez d'être désignés comme bouc émissaire des difficultés du syndicat mixte des transports suburbains » [...] alors que dès février 2015, les élus de la CCMM ont délibéré pour demander à être impliqués dans la refonte du syndicat mixte : « [...] Sur les 3 territoires suburbains, un seul adhère au syndicat (Pompey). Je m'étonne qu'André Rossinot et Laurent Garcia focalisent leurs attaques contre nous, en oubliant que nos voisins de Sel et Vermois ne contribuent pas non plus. Hasard ou tactique politicienne ? » « Ce que nous propose aujourd'hui le syndicat mixte, c'est de proroger l'existant pendant au moins 5 ans, sur la base d'une étude confiée à une filiale de l'actuel exploitant des lignes ! » « La provocation est poussée à l'extrême quand les prétendus défenseurs de la continuité du service public rayent de la carte Chaligny, la zone d'emploi de Cap Filéo et de la Filature !!! La coopération ce n'est pas je décide seul et tout le monde applique. [...] Les transports sont le sujet n° 1 à confier à ce nouvel espace de coopération. Donc soyons cohérents : c'est au pôle métropolitain de s'occuper des transports suburbains. Pas question... d'empiler des syndicats mixtes ».
